

Processus d'inscription | Appels à candidatures des États et gouvernements

Date de l'événement : Mercredi, 31 Mars, 2021

L'étape de présélections culturelles a démarré en janvier 2021 et est caractérisée par le choix des meilleurs artistes nationaux. Elle fait partie des étapes importantes du processus d'inscription des Jeux de la Francophonie.

Les présélections nationales se déroulent selon les étapes ci-dessous :

- **Appels à candidatures** : Les Ministères lancent des appels à candidatures pour les disciplines culturelles auxquelles les États et/ou gouvernements se sont préinscrits. ♦♦ **avant le 31 mars 2021**
- **Auditions nationales** : Des auditions auront lieu sur le territoire national de chaque pays. ♦♦ **du 31 mars au 31 mai 2021**
- **Résultats des présélections** : les Responsables de pays, accompagnés par des jurys nationaux, sélectionnent trois (3) artistes (individus ou groupes) dans chaque discipline à laquelle le pays s'est préinscrit.

Ce processus de présélections nationales se poursuivra jusqu'au **31 mai 2021**. Au mois de juin, les Responsables de dossier inscriront sur le site des Jeux de la Francophonie les trois (3) artistes/groupes présélectionnés dans chaque discipline.

URL

source:<https://www.jeux.francophonie.org/cijf/agenda-cijf/processus-dinscription-appels-candidatures-etats-et-gouvernements>